



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 72311

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la lutte contre les maladies neuro-dégénératives, au premier rang desquelles la maladie d'Alzheimer. À l'heure où le Chef de l'État vient de dresser un premier bilan du plan Alzheimer deux ans après sa lancée, et au moment où la réforme de l'hôpital bénéficie d'une enveloppe supplémentaire de 2 milliards d'euros, de nombreux Français font part de leur tristesse et de leur profonde inquiétude compte tenu de l'état actuel de la recherche et de l'éventualité d'une rapide mise au point d'un traitement. Malgré la mise en place de ces mesures, il apparaît en effet qu'aucun protocole thérapeutique n'est actuellement en phase de constitution, et que les moyens manquent aux équipes de chercheurs. Pourtant, l'annonce d'une découverte majeure par une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) semblait avoir ouvert des perspectives nouvelles. Compte tenu de cette situation, et dans la lignée des engagements pris par le Chef de l'État en 2007, il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement dans ce domaine, pour permettre à la communauté scientifique d'avancer au plus vite sur la voie d'un traitement.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72311

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2010, page 1904

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)